



FINANCES

Investissements

DEPENSES	restes à réaliser	opérations nouvelles
Etat d'équipement variables	1 027,00	3 074,91
parcs publics	7 882,32	
Sports	13 486,79	150 000,00
Bâtiments	145 256,91	302 000,00
Routes publiques		53 000,00
Autels terrain	138 872,34	176 000,00
Achat matériels	10 214,64	130 900,00
Groupe scolaire	1 845,03	
Voies et trottoirs	822 766,99	1 289 000,00
Eclairage public	119 221,62	180 000,00
REVENUS PRELEVÉS :	400 000,00	0 000 000,00
Capital régional		400 000,00
LES RESTES FINANCIERS		400 000,00
DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	941 580,86	2 009 974,91
Travaux en régie		60 000,00
opérations programmées		10 000,00
budget reporté		401 964,25
LES RESTES FINANCIERS		501 064,25
TOTAL DES DEPENSES	941 580,86	2 009 974,91
	4 273 400,00	

RECETTES	restes à réaliser	opérations nouvelles
Produit de cession d'immobilisation	1 257 000,00	
Dotations d'équipement des territoires ruraux		20 000,00
Emprunts		
Département	20 201,20	240 600,00
Région	100 000,00	143 100,00
Comptes de centralisation (CIC 007)		43 000,00
OPÉRATIONS PROGRAMMÉES :	1 097 201,20	446 700,00
FCOMTA		20 000,00
Etat Local d'équipement		139 000,00
crédit de fond formation capitalisé		633 063,14
participation pour works en travaux	104 436,00	
projet urbain personnalisé		572 000,00
projet urbain personnalisé		
LES RESTES FINANCIERS	104 436,00	1 097 201,20
Prévision de la section de fonctionnement		837 298,00
Amortissement		132 620,00
Distributions particulières		13 000,00
LES RESTES FINANCIERS		104 436,00
TOTAL DES RECETTES	1 501 737,20	2 771 862,00
	4 273 400,00	

Les opérations inscrites au budget 2012 et qui n'ont pu être réalisées dans leur totalité s'élèvent à 941 580,86 € en dépenses et à 1 501 737,20 € en recettes.

Sont programmées les opérations suivantes :

Restes à réaliser	Opérations nouvelles	OPERATION 3000 : Sports
DEPENSES		
1 195		> Solde bureau d'études
9 301		> Support en mousse au dojo
	150 000	> Réfection parquet gymnase
	8 000	> Réfection éclairage gymnase
SUBVENTIONS		
	15 000	> Subvention de la Région
	50 000	> Subvention du Département

Restes à réaliser	Opérations nouvelles	OPERATION 3004 : Équipements
DEPENSES		
26 002		> Chauffage mairie
26 415		> Chaufferie MJC
3 5 000		> Toiture de la salle Vinas
	83 000	> Travaux d'isolation
	84 000	> Rénovation de salles au Jardin public
	50 000	> Ascenseur de la mairie
	180 000	> Jeux d'enfants et espaces ludiques et sportifs
SUBVENTIONS		
	10 000	> Conseil Général
	40 000	> Hérault Energie

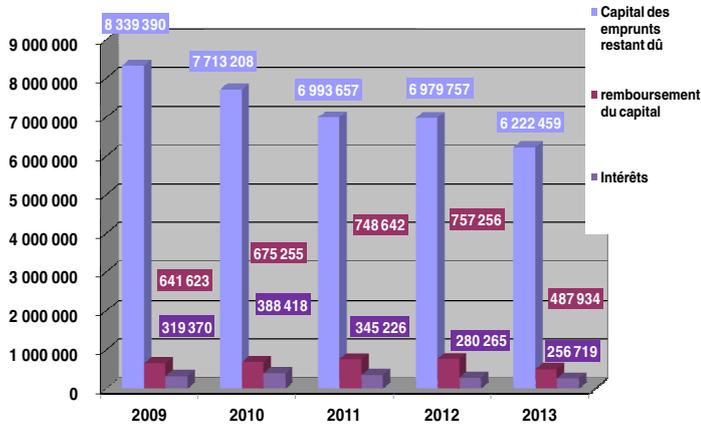
Restes à réaliser	Opérations nouvelles	OPERATION 3010 : Voies
DEPENSES		
35 530		> Entrée Nord
37 600	20 000	> Aménagement cimetière
350 000	530 000	> Circulade (Centre ville)
70 000	70 000	> Parking poste
11 521		> Parking mairie
28 032	430 000	> Voitures diverses
	190 000	> Aménagement de parking
	20 000	> Frais de bureau d'études
	9 000	> Remplacement de bornes d'incendie
SUBVENTIONS		
20 301	104 000	> Subvention du Département
100 000		> Subvention Conseil Régional

Restes à réaliser	Opérations nouvelles	OPERATION 3011 : Eclairage public
DEPENSES		
119 221		> Rénovation des installations
	124 000	> Rénovation des installations
	24 000	> Enfouissement des réseaux
	13 000	> Renforcement de la distribution
SUBVENTIONS		
	33 200	> Subvention Hérault énergie
	94 163	> Subvention Région (Feder)

Opérations budgétaires

OPERATIONS	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL DU BUDGET
RECETTES	4 706 674,00	4 273 400,00	8 980 074,00
DÉPENSES	4 706 674,00	4 273 400,00	8 980 074,00

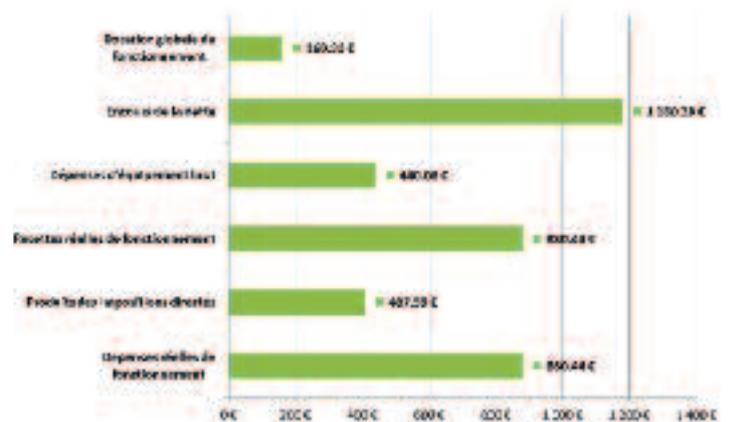
Emprunts



Le capital restant dû, en l'état actuel des emprunts souscrits, est actuellement de 62 227 459 €.
Le montant des remboursements du capital est en diminution de 270 000 €.

Ratios budgétaires 2012 par habitant

Les ratios sont calculés sur la base de la population légale en vigueur au 1er janvier 2012 et du compte administratif 2012.



subventions aux associations

BENEFICIAIRES	accordé 2012	accordé 2013	BENEFICIAIRES	accordé 2012	accordé 2013
Associations sportives			Associations		
Football	20 000	25 000	Comité des fêtes	50 000	80 000
Rugby	18 000	20 000	Country chris-cross	300	300
Tambourin	3 000	3 000	Rétro Pous-Auto	1 500	1 500
Tennis	5 000	5 000	Total Festivités	51 800	61 800
Volley	1 000	1 000	Crèche	35 000	50 000
Course à pied		300	Association Balnear Vacances		500
Cyclisme	1 500	1 500	Total Associations sociales	35 000	50 500
Pétanque	2 000	2 000	Associations scolaires		
Handball	2 000	3 000	Coop élémentaire Véronique Hébert	700	700
Judo	5 000	5 000	Coop élémentaire des Baux	600	700
Chasse	2 000	2 000	Coop maternelle des Baux	400	400
GRB	1 000	1 000	PNE PNE	300	300
Ecole de rugby vignes de Thau	1 500	2 000	FCPE	300	300
Billard	400	500	Total Associations scolaires	2 300	2 400
Total Associations sportives	62 400	78 300	Associations inter-générationnelles		
Associations culturelles			Club de l'avenir	2 600	2 600
Strapontin	5 200	5 200	Amicale de Belbozé	170	1 000
MJC	14 000	18 500	Fées clocheilles	800	800
Atelier des filles	300	300	Anciens combattants AFN	400	400
Les arts du Chant	300	300	Total Associations inter-génération	4 070	4 000
Total Associations culturelles	19 800	22 300	Associations diverses		
			Le chat libre	600	600
			Total Associations diverses	600	600
			TOTAL GENERAL	170 070	200 000



Réhabilitation de la circulade

Ce projet lancé en 2009 a été ajourné en l'absence de financement. Les travaux vont commencer en avril et concerneront les boulevards René Tulet, Prosper Gervais, la rue du Peyrou et dureront environ 10 mois.



L'intérêt de ce projet est de revaloriser le centre de Poussan : en sécurisant la voie publique, en lui rendant son accessibilité piétonnière, en remplaçant tous les réseaux souterrains fortement dégradés, en rénovant le mobilier urbain, l'éclairage public et la couverture végétale.

Ce chantier d'envergure est piloté par le bureau d'études Atelier Site, agence montpelliéraine spécialisée dans l'aménagement urbain des espaces publics, qui a notamment mené à bien dans l'aménagement du centre de Vic la Gardiole et de l'esplanade de Mèze.

A l'origine de cette volonté de rénovation de l'espace public un constat : la forte dégradation de cet espace au cœur du village : difficulté pour la circulation piétonne, trottoirs peu accessibles, inadaptés pour les fauteuils roulants et les poussettes, dangerosité pour traverser la voie de circulation, omniprésence de la voiture stationnée de manière anarchique...

Le but est de redimensionner l'espace pour que ce lieu emblématique de la vie poussannaise puisse être équitablement partagé. La rénovation réussie de l'avenue de Bédarieux et de la Grand'Rue démontrent la nécessité de rendre un accès piétonnier sécurisé et confortable des quartiers excentrés vers le cœur

de ville, ce qui renforce son attractivité commerciale et ludique.

D'autre part le diagnostic de l'état des réseaux d'eaux usées et pluviales ont confirmé la nécessité d'une rénovation rapide de ces réseaux.

Les points forts

- la sécurité : retrouver une continuité piétonne, sécuriser les passages piétons, améliorer l'accessibilité pour les personnes âgées, les poussettes, les handicapés...
- Faciliter l'accès aux commerces
- Redynamiser le centre ville avec plus de place pour les marchés, terrasses et diverses manifestations.
- Améliorer le confort piétonnier par des trottoirs assez larges pour permettre aux gens de se réapproprier l'espace, avec un mobilier urbain adapté, une couverture végétale, un éclairage renforcé
- Revaloriser les façades urbaines du centre historique, dégager la vue sur les bâtiments remarquables et notamment les halles.

Deux réunions de concertation ont déjà eu lieu avec les commerçants et les riverains aux cours du mois de mars pour informer les premiers intéressés des conditions de déroulement du chantier.



Emprise du projet de réhabilitation



Coupe transversale Bd René Tulet



Exemple de réhabilitation avec trottoirs larges (Vic-la-Gardiole)



Exemple de réhabilitation de place publique (Esplanade de Mèze)



Coupe transversale Bd Prosper Gervais

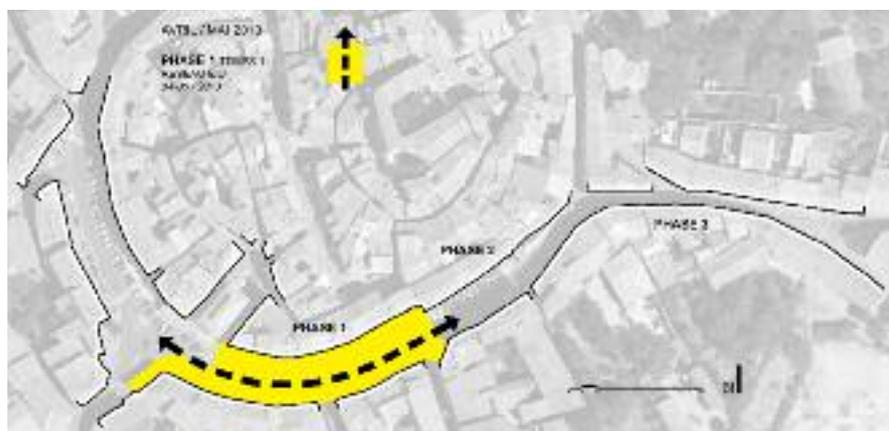
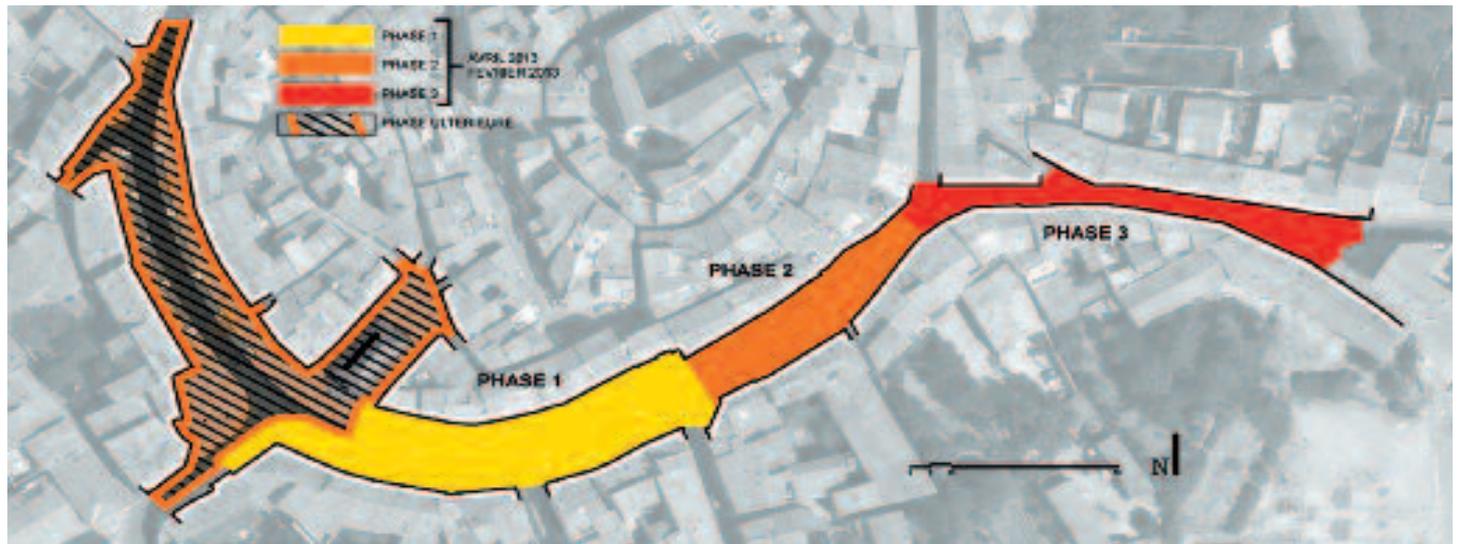


Exemple de cheminement piéton confortable et sécurisé. (banlieue de Lyon)



TRAVAUX

Phasage du chantier



PHASE I bd René Tulet

Temps 1 (avril / mai 2013)

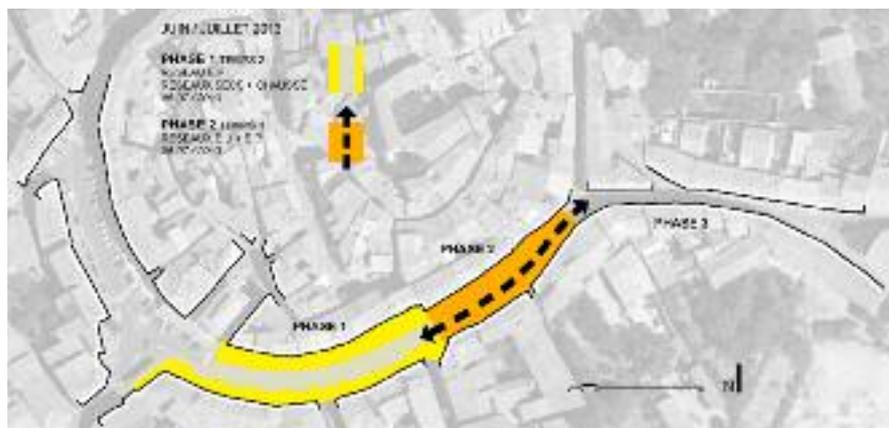
- Interdiction à la circulation et au stationnement du boulevard René Tulet.
- Décaissage de la chaussée et des trottoirs.
- Enfouissement des réseaux d'eau usées et pluviales.

Temps 2 (Juin / Juillet 2013)

- Enfouissement des réseaux secs
- Création de la chaussée

Temps 3 (septembre / décembre 2013)

- Réouverture à la circulation
- Revêtement trottoirs en pierre
- Mobilier urbain, plantations



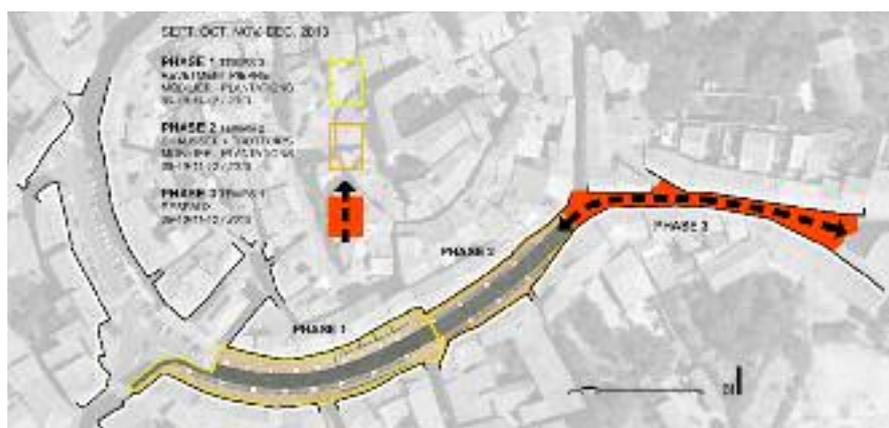
PHASE II bd Prosper Gervais

Temps 1 (Juin / Juillet 2013)

- Interdiction à la circulation et au stationnement du boulevard Prosper Gervais. Fermeture de la sortie Grand'Rue et de l'entrée rue de la République sur le boulevard.
- Décaissage de la chaussée et des trottoirs.
- Enfouissement des réseaux d'eau usées et pluviales.

Temps 2 (septembre / décembre 2013)

- Enfouissement des réseaux secs
- Réouverture à la circulation
- Revêtement trottoirs en béton désactivé
- Mobilier urbain, plantations



PHASE III rue du Peyrou

Temps 1 (septembre / décembre 2013)

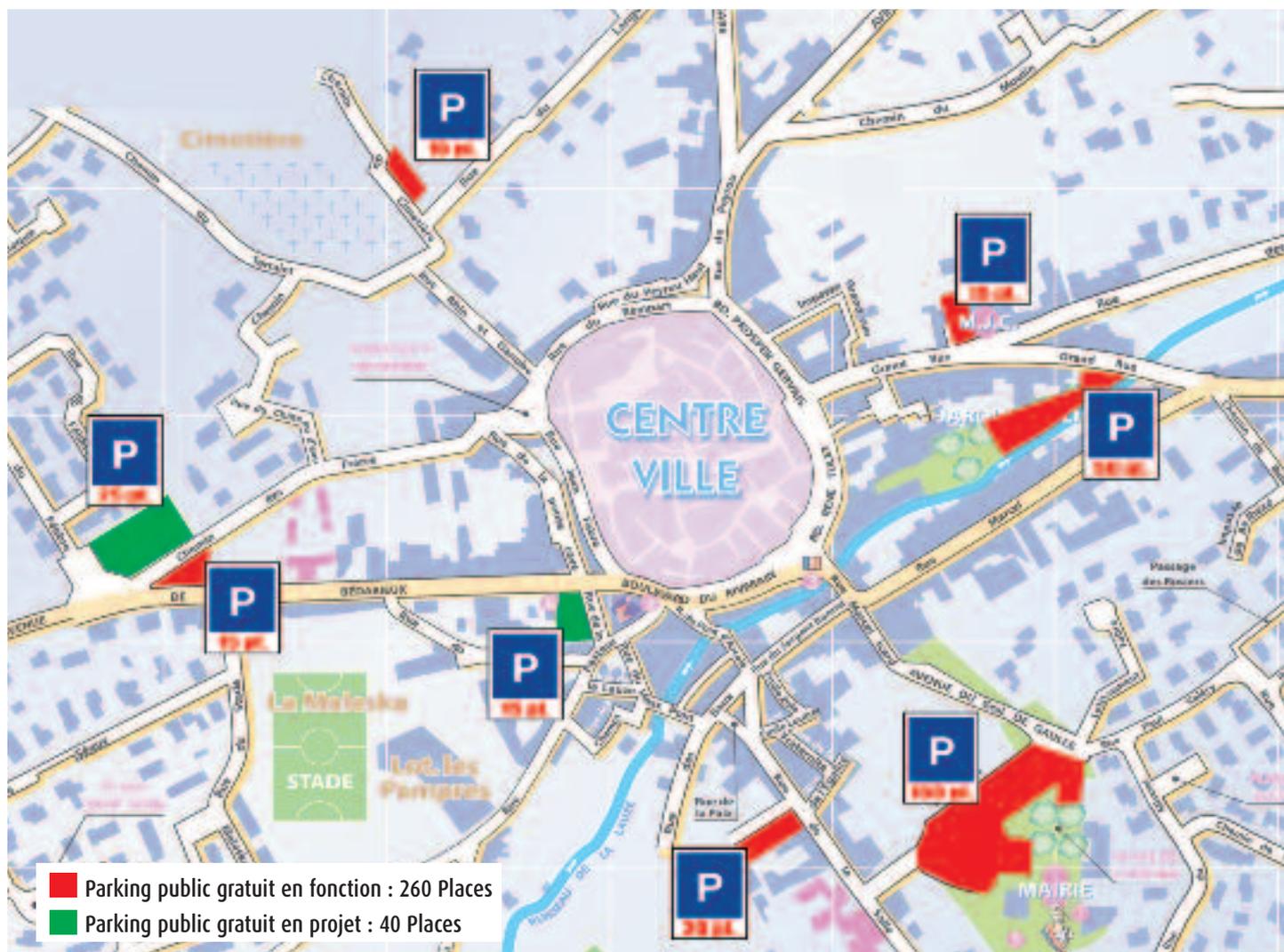
- Interdiction à la circulation de la rue du Peyrou. Fermeture de l'accès à la rue des remparts, av. d'Issanka et av. de la gare.
- Décaissage de la chaussée et des trottoirs.
- Enfouissement des réseaux d'eau usées et pluviales.

Temps 2 (janvier/février 2014)

- Enfouissement des réseaux secs
- Réouverture à la circulation
- Revêtement trottoirs en béton désactivé

(Les dates sont susceptibles d'être décalées en fonction de l'avancement des travaux)

Offre de stationnement à proximité du centre ville



Les travaux au quotidien pour les poussannais

Stationnement

Après les travaux le stationnement ne se fera plus en épis, mais parallèlement à la chaussée. La remise en fonction de la zone bleue permet déjà un accès facilité aux commerces.

Des places handicapés seront créées, en plus des arrêts minutes, et des zones de livraisons pour les commerçants à des horaires réglementés.

L'agrandissement et la création de parkings à proximité du cœur de ville, 300 places environ à 2/3mn en moyenne du centre, permettront de compenser la redistribution de l'espace urbain au profit de la circulation piétonne.

Pendant toute la durée des travaux, pour la mise en place d'une déviation des bus, **le stationnement sera interdit : rue des remparts, rue Rhin et Danube, chemin du Terraïet, rue de l'Estaque.**

Circulation

De juin à septembre pendant la fermeture de l'extrémité de la Grand'Rue donnant sur la circulade, celle-ci sera mise à double sens. La rue de la République sera également fermée dans son entrée depuis la circulade mais restera ouverte côté Jean Fabre et sera à double sens, un côté de la rue sera interdit au stationnement pour faciliter le croisement des véhicules.

De septembre à décembre la placette du 4 septembre ne sera plus accessible pour le stationnement. A partir de septembre pour la phase III et la fermeture de la rue du Peyrou, et de l'avenue de la gare et d'Issanka, les habitants de l'avenue d'Issanka, du moulin à vent, rue des Tamaris, chemin des Cresses devront emprunter un itinéraire passant par la rue des horts et du Marathon et chemin de la Garenne. **Une signalétique routière sera mise en place pour annoncer toutes les modifications de circulation et de stationnement.**

Ramassage des ordures ménagères

Des points de collectes temporaires seront créés par la CCNBT pour la durée des travaux. Les riverains concernés seront prévenus directement des changements de lieux et d'horaires.

Arrêt de bus

Ligne 312 Villeveyrac/Gigean : l'arrêt du Bd René Tulet, à côté de la Pause, sera déplacé rue du Languedoc à hauteur du cimetière, du 22 avril au 28 février 2014.

Ligne 103 : l'arrêt Bd du riverain est maintenu.

Accès aux commerces et aux garages

Pendant la durée des travaux, l'accès aux commerces donnant sur la circulade sera maintenu par un cheminement piéton, les livraisons des commerces resteront possible. Les riverains pourront également accéder à leurs garages le matin et le soir.



Un hiver animé

Le Service Enfance Jeunesse revient sur les nombreuses activités proposées aux jeunes poussannais pour le premier trimestre 2013.



Les brèves du service Enfance Jeunesse

La coordinatrice, Perrine Odier est en disponibilité pour quelques mois, alors que Valérie Fernandez et Frédéric Floutié sont de retour au sein du service.



Les ALAE d'Hebert et des Baux

L'accueil de loisir associé aux écoles à proposé depuis le début de cette nouvelle année principalement sur le temps 12h 14h, diverses activités pédagogiques.

Les enfants ont pu s'initier ainsi à des activités manuelles, sportives et jeux d'animations.

Les enfants ont pu participer à un temps méridien carnavalesque où tous les animateurs ont joué la surprise en se costumant. Mais aussi à un pique-nique Inter ALAE, afin de favoriser l'intégration et inciter les enfants à faire connaissance.

D'autre surprise ainsi que d'autres rencontres inter ALAE attendent les enfants.





Les ALSH (mercredis et vacances scolaires)



Ce début 2013 confirme la tendance remarquée dès le début de l'année scolaire, à savoir, une baisse des effectifs en maternelle et une nette augmentation en élémentaire. En effet, beaucoup de « petits » fréquentant les ALSH régulièrement sont, maintenant, des « grands » de CP !

L'équipe d'animation travaille, en général, par thème. Elle met toute son énergie dans l'élaboration de journées variées pour les enfants. La période a été riche en activités diverses comme la sortie à la patinoire, la journée découverte du tir à l'arc (pour les plus grands), le carnaval avec les ALSH de Bouzigues, la dégustation de crêpes et chocolat chaud, le spectacle des vacances de février ainsi que de nombreuses autres activités manuelles et sportives.

Les prochains mois réservent quelques surprises...
Les programmes détaillés sont disponibles sur le blog de la ville blog.ville-poussan.fr

Ini'motricité et Ini sport

Depuis le début d'année, éveil moteur, lutte, accro gym et Tchoukball ont déjà séduit les petits sportifs du mercredi matin. De 3 à 4 ans, des parcours de motricité divers et variés sont pro-

posés chaque semaine, tandis que de 5 à 10 ans, les enfants s'initient à la pratique d'un sport, par cycle de 6 semaines.



Séjour Ski du 24 février au 2 mars 2013



Un Séjour ski, organisé par le Service Enfance Jeunesse de la Mairie de Poussan en partenariat avec l'association Balaruc Vacances Loisirs s'est déroulé du dimanche 24 février au samedi 2 mars 2013 à Saint Pierre de Chartreuse dans l'Isère.

15 Jeunes de Poussan âgés de 11 à 16 ans, accompagnés de Frédéric et 22 jeunes de Balaruc ont participé à ce séjour. Tous les enfants ont profité d'une semaine idyllique tant au niveau de l'ensoleillement que des conditions d'enneigement. Entre ski loisir avec les animateurs du centre, cours de préparation au passage des étoiles avec les moniteurs de l'E.S.F, construction d'Igloo, et descente endiablée de luges, la semaine est trop vite passée au chalet du Belvédère.

Agenda 21

L'AGENDA 21 de Poussan vient d'être reconnu officiellement par le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement comme "AGENDA 21 Local France". Cette reconnaissance récompense une action globale en matière de développement durable, réalisée à travers une large concertation citoyenne.



Notre ville vient de voir son projet territorial de développement durable reconnu au titre d'«AGENDA 21 Local France».

Cette reconnaissance par l'Etat de notre AGENDA 21 récompense avant tout l'engagement des habitants en faveur d'un véritable développement durable au coeur de leur ville.

Conçu et réfléchi par les Poussanais, le plan d'Actions AGENDA 21, approuvé en mai 2012 par le Conseil Municipal, comporte 23 actions destinées à préserver et à améliorer notre cadre de vie.

Toutes ces actions s'inscrivent dans l'un des trois piliers du développement durable : l'économie, la solidarité et l'environnement. Cette reconnaissance, prononcée pour trois ans, couronne également les efforts entrepris par l'ensemble des services municipaux en charge de l'application de l'AGENDA 21 sur notre territoire.

L'engagement de toute une ville récompensé

L'obtention de ce label national prouve que notre AGENDA 21

respecte en totalité les grands critères établis par le Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire en matière d'élaboration d'un AGENDA 21 : la concertation et l'information, une recherche d'amélioration continue, un travail en transversalité avec les services, les partenaires, les habitants et une bonne organisation du pilotage du projet.

Ainsi, la France compte, depuis 2007, 304 collectivités et territoires reconnus Agenda 21 local, ce qui souligne l'engagement de notre commune pour un développement durable de son territoire.

Dans un courrier adressé au Maire, le Conseil Général de l'Hérault félicite Poussan pour la reconnaissance nationale de son Agenda 21 : *«Je tenais à vous féliciter pour cette distinction qui récompense la qualité de la démarche que vous avez engagée depuis plusieurs années [...]/...] La reconnaissance ministérielle si elle constitue un signe d'encouragement fort, n'est cependant qu'une étape et je forme le voeu que votre démarche puisse, dans les années à venir, continuer à vivre et évoluer, avec l'implication de la population.»*

Semaine du développement durable

Comme chaque année, le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie vous donne rendez-vous pour la Semaine du développement durable, du 1er au 7 avril.

En 2013, le thème de la semaine du développement durable est la transition énergétique. Un sujet crucial pour l'avenir, où un nouveau modèle de production et de consommation d'énergie, moins cher, moins rare et moins polluant doit émerger.

Exposition : " L'Énergie quels choix pour demain ?

Sur une question aux enjeux planétaires, de magnifiques photographies de Yann Arthus-Bertrand seront exposées en mairie.

Ce sera l'occasion de découvrir, à travers une série de photographies, le problème de l'énergie dans le monde, les différents types de ressources énergétiques disponibles, l'appauvrissement des combustibles et les possibilités des énergies renouvelables.

Exposition photographique réalisée en partenariat avec l'association Good Planet, le Ministère de l'Éducation Nationale et le Ministère de l'Écologie et du développement durable.

Mise en place de jardins partagés

La création de jardins partagés a été largement plébiscitée par la population lors des ateliers de concertation. C'est une des actions phares inscrite à l'Agenda 21 de Poussan.



Un jardin partagé est un jardin conçu, construit et cultivé collectivement par les habitants d'un quartier ou d'un village.

Un jardin partagé ne se

décrite pas, il prend tout son sens parce qu'il répond aux attentes et aux besoins des habitants d'un lieu. Réunis en association les habitants gèrent le jardin au quotidien et prennent les décisions importantes collectivement. En ce sens chaque projet est unique par son aménagement et son fonctionnement.

Ces jardins se fondent sur des valeurs de solidarité, de convivialité, de lien et de partage entre les générations et les cultures.

Les jardins partagés sont des espaces de verdure situés généralement au plus près de l'habitat où l'on peut se rendre à pied depuis son domicile. Ils constituent des équipements de quartier qui profitent au plus grand nombre et pas seulement à ceux qui y jardinent.

La Mairie s'engage donc maintenant dans la phase de mise en place de ces jardins et lance un appel auprès des propriétaires de terrains qui seraient intéressés par la mise à disposition de leur parcelle pour accueillir ce type de projet, en leur demandant de se rapprocher du service Agenda 21 ou des élus référents Pierre Mariez ou Danièle Nespoulous.

La mairie demande aux éventuels candidats intéressés par un petit lot à jardiner de se manifester également.

Tel : 04 67 18 35 92
agenda21@ville-poussan.fr

Tribune d'expression des Élus de la liste Poussan Autrement

Débat ou monologue d'auto satisfaction ? Le Conseil municipal du 11 mars consacré pour un large part aux finances de la commune à travers le vote du compte administratif (CA) et le débat d'orientation budgétaire (DOS) fut l'occasion choisie par Mr le Maire pour se lancer dans un long monologue d'auto satisfaction émaillé de contrevérités et d'attaques.

Non, Mr le Maire, il ne suffit pas de dire avec force que vous avez trouvé à votre arrivée en 2001 des finances qui ne vous ont pas permis d'investir et un budget bouclé vous obligeant à ne rien faire pendant 3 ans, pour que cela devienne une réalité. C'est en complète contradiction avec les conclusions de l'audit que vous avez fait réaliser aux frais de la commune. Qu'es-sayez-vous de nous faire croire ?

De même, il ne suffit pas, hélas, d'affirmer que les finances vont mieux pour que cela rassure ! La situation paraît moins grave parce que des biens communaux ont été vendus, pas toujours à bon escient et qu'aucun nouvel emprunt n'a pu être réalisé suite aux observations de la Cour régionale des comptes. Mais précisément, comment réaliser les projets restés dans les cartons avec un potentiel d'emprunt si faible ?

Vous regrettez que des poussanais se déclarent candidats pour les prochaines élections, trop tôt à votre goût. Ne reprochez pas aux autres ce que vous êtes incapable de faire : prévoir, et anticiper.

Par contre, est-ce pour mieux tromper les Poussanais que vous réalisez dès à présent un bilan flatteur de vos 2 mandats ?

De plus, reprocher aux élus d'opposition de voter systématiquement contre, est abusif : sur 8 affaires présentées à ce Conseil, 7 ont reçu notre aval, nous nous sommes abstenus sur le Compte Administratif. Par ailleurs, quoique vous en pensiez et contrairement à ce que vous affirmez, l'abstention est bien une forme d'expression démocratique, surtout lorsque les notes de synthèses qui nous sont présentées, sont incomplètes, illisibles ou erronées, ce que malheureusement nous avons du souvent dénoncer !

D'après vous, les nouveaux poussanais choisissent notre village pour sa qualité de vie et les équipements qu'ils utilisent. Mais qu'en sera-t-il demain avec les projets annoncés ; hinterland, LGV, aire d'accueil des gens du voyage, apport de 4 000 habitants avec le nouveau quartier Ste Catherine ?

S'ils sont aussi bien maîtrisés et financés que les réalisations récentes, on peut légitimement s'inquiéter. Un seul rappel : l'école V. Hébert, 2 000 000 € pour 3 classes ! Qui dit mieux ?

Consultez notre site et échangez avec les élus de POUSSAN AUTREMENT pour préparer le POUSSAN de 2020.

Geneviève STORM,
Danièle NESPOULOUS,
Bernard BORDENAVE &
Grégory CLADERA

UN PRINTEMPS À POUSSAN

CALENDRIER DES ANIMATIONS D'AVRIL A JUIN 2013

Avril

CONCERT

Samedi 6 et dimanche 7 avril - 16h

salle de spectacle de la MJC

Les Ailes du Chant présente le jeune orchestre à corde du conservatoire de Sète pour un concert commenté.

Entrée libre, renseignement au 06 34 06 60 99

EXPOSITION LOEFFLER

Vendredi 12 avril à 18h30 - vernissage

du 12 au 28 avril 17h/20h (sauf lundi)

Foyer des campagnes - entrée libre

Peinture contemporaine

PÉTANQUE

samedi 13 et dimanche 14 avril

Jardin public et complexe sportif

éliminatoire triplettes de secteur

THÉÂTRE

Samedi 13 avril - 21h

Salle de spectacle Paul VILALTE

La Cie du Strapontin accueille «le Bateau Bœuf»

"L'emprunt Russe"

Entrée : 7 et 5 € - Réservation : 04 67 18 16 24

compagniedustrapontin@hotmail.fr

TOURNOI DE TENNIS DE POUSSAN

Complexe sportif

Du 20 avril au 5 mai Tournoi jeunes

Du 20 avril au 12 mai Tournoi adultes

12 mai - 16h finale - 18 mai circuit 6/8 ans

Mai

CONCERT

Samedi 11 mai - 20h

salle de spectacle de la MJC

Spectacle de variétés par Les Ailes du Chant

Renseignement au 06 34 06 60 99

SPECTACLE

Vendredi 17 mai - 20h30

Foyer des campagnes

«le souffle et le docteur»

performance théâtrale, musicale et chorégraphique d'après les textes de Jean Reboul.

Entrée : 10 €

40 ANS DE LA MJC

Samedi 18 mai toute la journée

Journée portes ouvertes

Concerts, spectacles...

THÉÂTRE

Samedi 25 mai - 21h

Salle de spectacle Paul VILALTE

La Cie du Strapontin accueille le spectacle

"Très chère Mathilde"

Entrée : 7 et 5 € - Réservation : 04 67 18 16 24

compagniedustrapontin@hotmail.fr

Juin

LES MOTOS DE L'ESPOIR

Samedi 1er et dimanche 2 juin

Cave coopérative

Rassemblement de motards en faveur d'enfants en situation de handicap.

Balades à moto, concerts rock, tombola spectacles ouverts à tous et gratuits

EXPOSITION RUFFLE

Vendredi 7 juin à 18h30 - vernissage

du 7 au 23 juin 17h/20h (sauf lundi)

Foyer des campagnes - entrée libre

Sculpture contemporaine

SPECTACLE DE DANSE

Vendredi 7 juin - 20h

salle de spectacle de la MJC

Fête de la danse orientale, country, break dance, step et zumba

TOURNOI DE RUGBY

Samedi 8 et dimanche 9 juin

complexe sportif

Tournoi de l'huître

THÉÂTRE

Dimanche 9 juin - 21h

Salle de spectacle Paul VILALTE

La Cie du Strapontin accueille

les "Vers Luisants"

Entrée : 7 et 5 € - Réservation : 04 67 18 16 24

compagniedustrapontin@hotmail.fr

REPAS DANSANT

Samedi 15 juin - 20h

Cave coopérative

avec l'orchestre Equinoxe.

Organisé par le comité des fêtes

Réservation : 06 75 10 18 44

THÉÂTRE

Dimanche 16 juin - 17h

Salle de spectacle Paul VILALTE

Spectacle des Ateliers Théâtre des enfants

Entrée : 7 et 5 € - Réservation : 04 67 18 16 24

compagniedustrapontin@hotmail.fr

KERMESSE

Dimanche 16 juin toute la journée

Jardin des Frères

kermesse de la paroisse

FÊTE DE LA MUSIQUE

Vendredi 21 juin - 18h

Jardin public

GALA DE DANSE

Samedi 22 juin - 21h30

Gymnase

Modern' jazz-classique

FEUX DE LA SAINT JEAN

Lundi 24 juin - 21h

jardin public

CONCERT

Mardi 25 juin - 21h

salle de spectacle de la MJC

Par les élèves de l'école de musique

Renseignements au 04 67 78 21 26

FÊTE DES ÉCOLES

Vendredi 28 juin - 18h

Organisée par les écoles élémentaires

Les Baux et V. Hébert.

THÉÂTRE

Vendredi 28 et samedi 29 juin - 21h

Salle de spectacle Paul VILALTE

L'atelier adulte "Le poulailler du Strapontin"

présente l'Amour Médecin de Molière.

Entrée : 7 et 5 € - Réservation : 04 67 18 16 24

compagniedustrapontin@hotmail.fr

